



# Bulletin municipal Commune de CARLIPA

## ■ Le mot du Maire ■■■

En cette fin d'année, après les festivités de notre commune qui ont permis aux familles de se retrouver à l'occasion de ces journées, la rentrée s'est effectuée convenablement.

L'équipe du SGEPI, renouvelée et réorganisée accompagne au plus près les enseignants pour que nos enfants évoluent dans un environnement favorisant leur développement.

Les commissions « Relations Humaines » et « Cadre de Vie » ont été mises en place comme prévu. La forte participation à ces commissions prouve qu'un grand nombre de personnes souhaite participer, chacun selon son envie, à la vie de notre village. Qu'ils en soient remerciés.



Le schéma directeur d'assainissement a été réalisé par le cabinet Azur Environnement. Il nous a permis de déposer le dossier « Loi sur l'eau » précurseur à la réalisation de la nouvelle station d'épuration.

L'étude du PLU (Plan Local d'Urbanisme) continue. Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) impactera fortement la constructibilité jusqu'à l'horizon 2030. Une réunion publique est prévue avant la fin de l'année.

L'évolution de l'intercommunalité aboutira au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à la création de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère.

Certains de ces points (et d'autres) sont développés dans ce bulletin.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Serge Serrano

## ■ Informations Communales ■■■

### ■ Les effectifs scolaires 2012/2013 du regroupement...



Le mardi 4 septembre dernier, les enfants ont repris le chemin de l'école.

Serge Serrano, Maire de Carlipa et Président du SGEPI, était présent pour accueillir, enseignante, parents et enfants lors de ce premier jour de rentrée scolaire.

CENNE-MONESTIES		CARLIPA	VILLESPY
Stéphane COSTES	Liliane LAGARE	Annabelle MOUSSET	Nancy CLUYSEN
12 PS	7 GS	7 CE1	11 CM1
6 MS	17 CP	16 CE2	14 CM2
6 GS			
24 Elèves	24 Elèves	23 Elèves	25 Elèves
<b>Total du RPI</b>		<b>96 Elèves</b>	

PS = Petite Section, MS = Moyenne Section, GS = Grande Section, CP = Cours Préparatoire, CE = Cours Elémentaire, CM = Cours Moyen

Mairie ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 17h à 19h  
Tél. 04 68 94 23 51—Télécopie 04 68 94 53 46 — Courriel : [mairie.carlipa@wanadoo.fr](mailto:mairie.carlipa@wanadoo.fr)

## ■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■ ■ Plan Local d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme réglementaire qui concerne l'ensemble du territoire communal. Il remplace le Plan d'Occupation des sols (POS) depuis la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » du 13 décembre 2000.

### Pourquoi un nouveau PLU ?

Le Conseil Municipal a prescrit l'élaboration d'un nouveau PLU destiné à remplacer le POS en vigueur depuis son approbation le 15 octobre 1985.

Cette décision résulte du constat que le POS ne correspond plus aux nouvelles exigences législatives et réglementaires récemment intervenues et qui vont progressivement s'imposer à notre territoire.

Ainsi, un nouveau document en cohérence avec la réglementation doit être élaboré.

### Quelle est la finalité d'un PLU ?

Il sert de référence à l'instruction des diverses demandes d'occupation ou d'utilisation des sols (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, permis de démolir).

### Comment est-il élaboré ?

La première étape de son élaboration consiste en la réalisation d'un diagnostic de territoire (socio-économique, analyse des risques, de l'environnement, des déplacements, des infrastructures, du patrimoine et du cadre de vie...).

La seconde étape consiste en la rédaction du projet d'aménagement et de développement durable. Il constitue le « projet de territoire » exprimant les besoins économiques et sociaux, d'environnement et

d'urbanisme pour les deux décennies à venir.

Ce « projet de territoire » sera ensuite exprimé à travers un règlement. Ce règlement se compose d'un document écrit et d'un document graphique : le plan de zonage. Il permet de répondre aux questions : quels sont les secteurs à préserver, quelles sont les zones agricoles, quelles sont les zones pour les constructions futures, quelles formes doivent prendre les constructions (hauteur, aspect, etc.) ?



### Association de la population à l'élaboration du PLU

L'élaboration du PLU est soumise à la concertation du public.

Elle nous permet d'informer les habitants sur le projet. Mais au-delà, elle nous offre l'occasion d'écouter, de dialoguer, de prendre en compte les remarques et les suggestions afin de mettre en œuvre un projet compris et accepté par le plus grand nombre. Vous pouvez d'ores et déjà vous exprimer sur un registre mis à votre disposition en mairie.

Vous serez également conviés à des réunions publiques dont l'une aura lieu avant la fin de l'année. Des tracts seront distribués dans chaque boîte aux lettres pour prévenir de la tenue de cette première réunion publique.

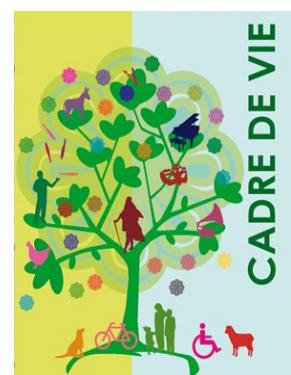
■ Réunion publique  
PLU le 13 décembre 2012 à 18 heures 30 à la salle polyvalente

## ■ Les commissions : les actions démarrent ...

Les commissions Cadre de vie et Relations humaines se sont réunies le 10 septembre dernier afin de débattre sur les actions réalisées et celles à mettre en œuvre.

La priorité a été donnée aux points ci-dessous :

**Cadre de vie** ■ Une étude en collaboration avec Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) est en cours. Elle vise à réfléchir à une solution globale concernant l'implantation des conteneurs à ordures ménagères, des jardinières, le stationnement, le cheminement des piétons ainsi que l'éclairage public. ■ Plantation jardinières mairie et remise en état du système d'arrosage ■ Diagnostic de remise en état de la pompe face à l'église et étanchéité du bassin des auges. Messieurs Desplas, Fontès et Lagasse étudient les modalités de rénovation des ouvrages ■ Aménagement croix des évangéliques route de Villespy ■ Divagation et déjections des chiens : une lettre sera envoyée à tous les propriétaires ■ Elagage des marronniers qui empiètent sur le domaine privé.



## ■ Informations Communales (Suite) ■ ■ ■



**Relations humaines** ■ Une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants est prévue le vendredi 16 novembre prochain. Les nouveaux arrivants recevront une invitation personnalisée. L'ensemble de la population est convié à cette manifestation (invitation en dernière page) ■ Les vœux du maire seront programmés courant janvier. ■ Organisation de nouveaux repas de quartiers au printemps 2013 ■ Crédit d'un lieu de rencontre visant à favoriser l'échange entre les habitants et recherche de richesses disponibles. Quelques services sont dorénavant proposés : aide linguistique avec Elisabeth Karsters et soutien scolaire niveau primaire avec Sylvie Lagasse pour les enfants en difficultés scolaires.

Les sujets traités vous intéressent, vous avez de nouveaux sujets à nous soumettre, n'hésitez pas à rejoindre une commission pour contribuer à l'amélioration du bien vivre dans notre commune. Venez vous inscrire, en mairie, auprès de Ghislaine.



Le conseil municipal vous invite à participer à la commémoration de l'armistice 1918

Dimanche 11 novembre 2012

Départ du cortège à 11 heures, cour de la mairie. Dépôt de gerbe au monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie, les élus vous invitent à partager le verre de l'amitié.

### ■ Point sur les travaux . . .

■ Les grandes vacances ont permis de concentrer les travaux sur l'école : réfection complète du toit de la remise attenante au bâtiment, nettoyage du toit du préau, réparation des chéneaux, installation d'une cloche à l'entrée et élagage des arbres... De quoi accueillir enseignante et élèves dans de bonnes conditions.



Place Bellevue/Rue Verdale



Boulevard des Tilleuls

■ Les travaux de réfection d'un bout de trottoir du boulevard des tilleuls sont en cours d'achèvement. Ces derniers devraient permettre un meilleur écoulement des eaux de pluies.

■ Le mur d'angle de la place Bellevue et de la rue de la Verdale vient d'être rénové. La pierre refait surface.

■ Les peintures sur boisseries du bâtiment hébergeant la bibliothèque seront rafraîchies



### ■ La maxime du bulletin

Il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser.

## ■ Vie associative ■ ■ ■

### Repas au Clos Occitan !!

Le traditionnel repas au restaurant a eu lieu le 7 octobre dernier et réunissait 32 personnes dans la salle de réception du « Clos Occitan » à Carcassonne. Un bon moment de convivialité autour d'un délicieux repas apprécié de tous.



*Carlip'animations vous informe...*

### Au programme des prochains mois



\* Dimanche 25 novembre : 15h Thé dansant avec l'orchestre **Guy Lacroix**  
Entrée 10 € 1 boisson et biscuits inclus.

\* Samedi 8 décembre : Assemblée Générale de l'association (Réservé aux membres).



**L'accordéoniste  
GUY LACROUX**

Musette - Ambiance

Auteur Compositeur Interprète

Passages télévisés sur  
Télé Melody & TV Mont-Blanc

Accordéoniste du téléfilm  
« Les Saltimbanques »  
de Maurice Failevic

3, chemin de Lavalette - 11090 VILLABLE  
Tél. 04.68.47.80.08  
Fax 04 68 71 65 25  
lacroix.aude@neuf.fr

Le calendrier des manifestations 2013 sera établi  
d'ici la fin octobre 2012.

Toute l'information sur [www.carlipa.net](http://www.carlipa.net)

## ■ Démographie ■ ■ ■



### Décès :

- Jacqueline CHABIRON épouse BACHIMON, le 27 août 2012,
- Jeanne OLIVIER épouse ANDRIEU, le 4 septembre 2012.

## ■ Informations utiles ■ ■ ■



Il est rappelé que tous travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

Il en va de même pour l'installation d'un échafaudage ou la dépose de matériaux et gravats sur le domaine public.

### ■ Interprète et traduction

- Ce document peut être traduit dans votre langue. Contactez la Mairie de Carlipa
- This document can be translated into your language. Contact City Hall of Carlipa
- Dieses dokument kann in ihre sprache übersetzt werden. Kontakt der Mairie von Carlipa
- Dit document kan worden vertaald in uw taal. Neem contact op met de Mairie van Carlipa



Mairie de Carlipa : [mairie.carlipa@wanadoo.fr](mailto:mairie.carlipa@wanadoo.fr)



### ■ Travaux habitat



### Les élus vous invitent.....

Le conseil municipal invite la population à venir partager un moment de convivialité et d'échanges à l'occasion de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le

Vendredi 16 novembre 2012

À 18 heures 30 à la salle polyvalente.